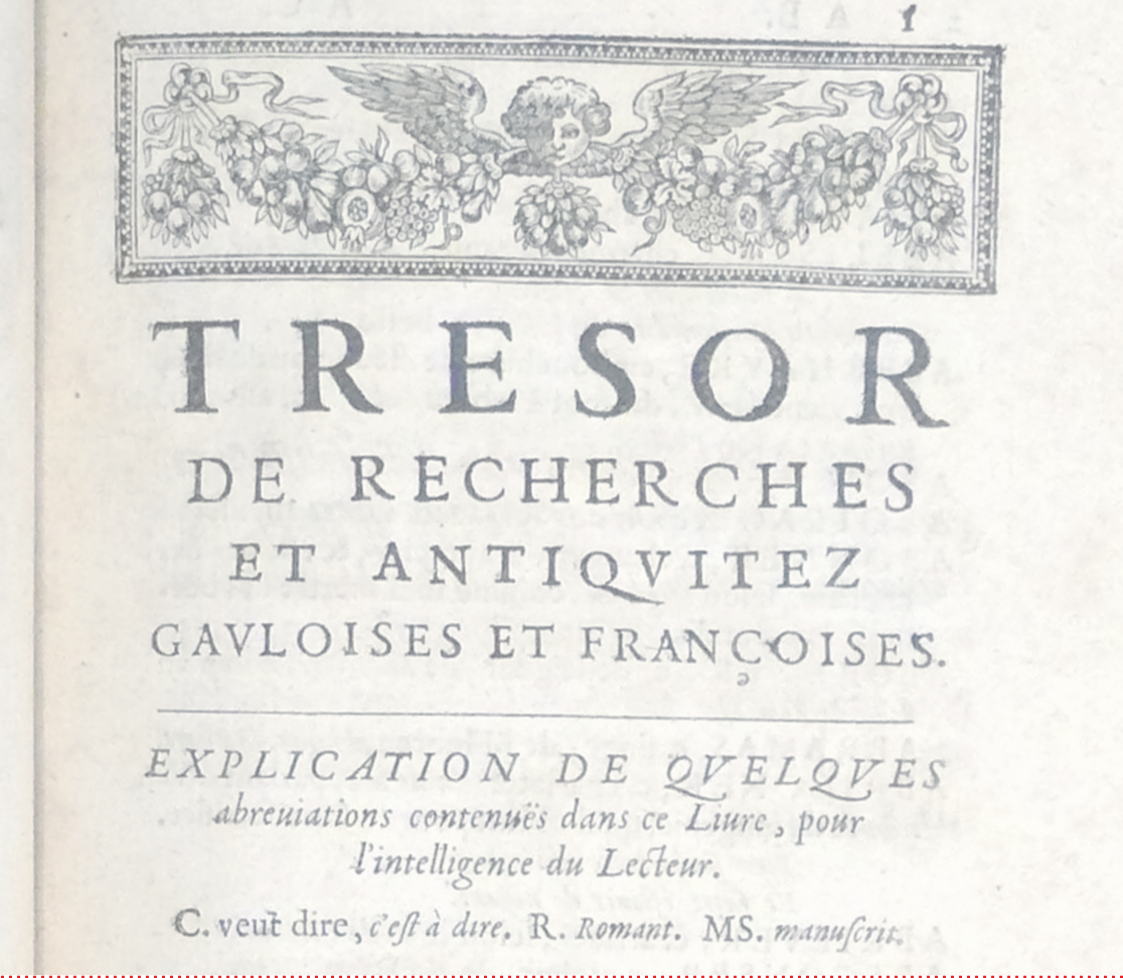

Catalogue d'exposition

Penser et classer le monde : cinq siècles de dictionnaires

QUIMPER COMMUNAUTÉ

MÉDIATHÈQUES DE QUIMPER COMMUNAUTÉ

« Un dictionnaire, c'est tout l'univers par ordre alphabétique »
A. France

« Un chef d'œuvre de la littérature n'est jamais qu'un dictionnaire en désordre »
J. Cocteau

Médiathèque des Ursulines - Collections Patrimoine

Catalogue d'exposition

Penser et classer le monde : cinq siècles de dictionnaires

Préface

La valorisation des collections patrimoniales conservées par la ville de Quimper est l'une des missions retenues pour la lecture publique à Quimper Communauté . Concrètement, cette volonté a été traduite dans la structure même de la médiathèque des Ursulines. Ce sont les fenêtres intérieures, rendant visible ce patrimoine. C'est aussi la très belle accroche architecturale pour ces collections, contenues dans un écrin de verre dépoli suspendu à la façade de la médiathèque. Mais cela ne suffit pas. Une évidence : un livre, tout patrimoine qu'il soit, ça se regarde, ça se lit et ça se manipule. C'est ce que vous invite à faire cette exposition et les animations qui la ponctuent.

La numérisation du *Catholicon*, (facilement consultable en ligne depuis le portail des médiathèques) premier dictionnaire breton, français et latin connu, conservé dans nos fonds et le tricentenaire de la naissance de Diderot, ont été d'excellents prétextes à la mise en lumière de documents moins exceptionnels qui, cependant, méritent notre attention et tous nos soins pour les conserver. En effet, exposer des dictionnaires et des encyclopédies, c'est interroger un monde passé, montrer une pensée en construction, une volonté inassouvie de le comprendre et donc de le définir d'âge en âge. Si l'écrit pérennise cette construction de la connaissance, ces collections de livres la rendent tactile et visible dans l'espace.

Et que voit-on ? Que ce questionnement ancien sur le monde, loin d'être clos, n'en finit pas de s'élargir et de se décrire.

François Rosfelter,
directeur des médiathèques de Quimper Communauté

Introduction

Le dictionnaire résume, concentre et représente, aux yeux de beaucoup, la langue elle-même. Le dictionnaire détient la vérité absolue. De l'humble glossaire à la fascinante encyclopédie qui dit tout sur tout, c'est un monde de dictionnaires qui encadre et organise notre vocabulaire et notre réflexion.

À tel point qu'il est d'usage de poser LE dictionnaire comme censeur. S'il n'y figure pas, le mot n'existe pas. Pourtant le dictionnaire omniscient n'est qu'une illusion. En revanche, il existe des dictionnaires, tous différents, chacun témoin et acteur d'une aventure intellectuelle dont nous sommes aujourd'hui les héritiers.

C'est cette diversité et cette richesse que l'exposition se propose de montrer, à travers ses collections anciennes, depuis l'invention de l'imprimerie - et du dictionnaire - au XVe siècle, jusqu'au XIXe qui fixe définitivement le dictionnaire d'usage dans la forme que nous lui connaissons aujourd'hui.

Enfin, si la frontière entre dictionnaire et encyclopédie est parfois floue, il nous a semblé intéressant de parcourir également l'évolution de ce second genre guidé par la philosophie des Lumières, très exactement trois siècles après la naissance de Denis Diderot, le 5 octobre 1713.

Qu'est-ce qu'un dictionnaire ?

Aujourd'hui, un grand nombre d'ouvrages est baptisé « Dictionnaire ». Mais qu'est-ce qu'un dictionnaire ? Il n'existe pas UN dictionnaire, mais des familles de dictionnaires.

Qu'il s'agisse d'une simple liste de mots, un lexique, ou que celui-ci soit accompagné d'une ou plusieurs traductions, dictionnaire bilingue, polyglotte, de définitions, dictionnaire de langue, voire d'explications, dictionnaire encyclopédique ; que la langue soit prise dans toutes ses réalités, dictionnaire universel, ou restreinte à un niveau de langage, une discipline, une époque… tous ont en commun le classement alphabétique des entrées.

Cette seule convention d'usage ne doit pas cacher les trois grandes réalités d'un dictionnaire :

- le choix des termes que l'on va définir, les entrées, est effectué par l'auteur, et donc forcément arbitraire et partiel.
- le langage décrit ne peut l'être qu'à postériori, le dictionnaire témoigne de l'usage d'une langue, plus ou moins rapidement.
- enfin, reprises, réimpressions, augmentations et versions abrégées l'emportent nettement sur l'activité créative. La réalité éditoriale du dictionnaire est caractérisée par le réemploi.

Qui a inventé le dictionnaire ?

Les prémices sont nombreux, que l'on considère la pierre de Rosette découverte lors de la campagne d'Egypte et qui permit à Champollion de percer le mystère des hiéroglyphes, ou encore, la description des navires que fait Homère dans l'*Iliade*…

Mais dans tous ces cas, les conditions ne sont pas réunies pour faire aboutir le genre lexicographique. Il faut pour cela attendre les besoins d'une population scolaire croissante, besoins auxquels le dictionnaire répond parfaitement par sa forme didactique.

Dans le même temps, la langue est étudiée pour elle-même, les mots ne sont plus seulement au service des représentations théologiques auxquelles ils renvoient.

Au XXIe siècle, deux avenirs s'offrent aux dictionnaires, d'une part, une tendance éditoriale spécifiquement française, qui voit paraître régulièrement de nouveaux dictionnaires de langue et, d'autre part, l'élaboration de dictionnaires numériques. En effet, la quasi-totalité des grands dictionnaires ayant marqué l'histoire intellectuelle des siècles passés est accessible via l'Internet et permet de nouvelles modalités de consultation, plus riches, plus diverses que par le passé. Par exemple, les liens hypertextes, héritiers des renvois de Diderot, peuvent être systématisés, tout mot peut devenir une clé de recherche et permettre des « découvertes de lectures » bien plus aisément que dans les volumes imprimés.

De plus, aujourd'hui, les nouvelles éditions des grandes encyclopédies ou dictionnaires, comme l'*Encyclopédia universalis* ou le *Dictionnaire de l'Académie française*, sont proposées à la fois en version matérielle et dématérialisée, voire, comme c'est le cas pour le *Trésor de la langue française* ou l'*Encyclopédia Britannica*, uniquement en ligne.
Conclure n'est guère possible. L'aventure commencée aux XVIe et XVIIe siècles ne s'achève pas avec les supports électroniques qui, bien au contraire, ouvrent des horizons apparemment sans limite…

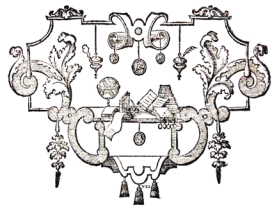

Partie I
L'invention du dictionnaire : de la glose au dictionnaire bilingue

Dès le Moyen Âge, la glose, note marginale éclairant le texte, préfigure les besoins d'un outil didactique d'apprentissage de la langue. Si le premier du genre est un outil de traduction, le dictionnaire de langue française s'affranchit de l'héritage latin pour acquérir une autonomie de contenu.

L'évolution des titres est révélatrice, les anciennes *Concordances bibliques*, *Trésors*, *Théâtres*, *Spectacles*, *Traités* ou encore *Bibliothèques*, se métamorphosent au cours des années pour entrer dans le moule commun aussi vite que l'imprimerie se diffuse en Europe pour finalement adopter une terminologie unique, celle de *Dictionnaire*, que l'on connaît encore aujourd'hui.

Pourtant, ce n'est qu'à partir du XVIIe siècle que les contemporains différencieront le dictionnaire des catalogues, lexiques ou vocabulaires.

Ambroise Calepin

Dictionarium octolingue

Dictionnaire latin qui connut une vogue immense dans toute l'Europe pendant plus de deux siècles.

Avec la Renaissance et la mobilité croissante des érudits au sein de l'Europe se développent les dictionnaires plurilingues, le plus célèbre d'entre eux étant le *Dictionarium* du moine italien Ambrogio Calepino, ou Ambroise Calepin, copieux dictionnaire de la langue latine publié à Reggio en 1502. À partir du milieu du XVIe siècle, l'ouvrage devient polyglotte, avec cinq langues en 1545, puis dix en 1588, et connaît un succès sans précédent. Plus de 200 éditions seront publiées à travers l'Europe.

La plupart des ouvrages lexicographiques du XVIe siècle qui confrontent plusieurs langues se sont inspirés, souvent sans vergogne, du Calepin, où les fautes ne manquent pas, mais qui témoigne d'une érudition prodigieuse.

Ce type de dictionnaire plurilingue où les mots sont simplement mis en correspondance à côté du mot latin ne sont pas directement à l'origine des dictionnaires de langue française, mais concourent au succès de ce type d'ouvrage.

Alors qu'il devait éditer, en le révisant, le dictionnaire polyglotte d'Ambroise Calepin, Robert Estienne préfère rédiger un nouveau dictionnaire de latin classique.

La médiathèque conserve une édition en deux volumes de 1663 cumulant huit langues : latin, hébreu, grec, français, italien, allemand, espagnol et anglais.

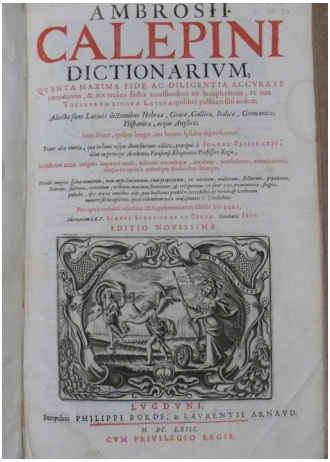
AMBROSII
CALEPINI
DICTIONARIVM,
QVANTA MAXIMA FIDE AC DILIGENTIA ACCVRATE
EDITIO NOVISSIMA
LVGDVNI,
Sumptibus PHILIPPI BORDE, & LAVRENTII ARNAVD,
M. DC. LXIII.
CVM PRIVILEGIO REGIS.

Dictionarium octolingue, Ambroise Calepin
À Lyon, chez Philippe Borde et Laurent Arnaud1663.

Cet ouvrage vite prestigieux fut très tôt désigné par le nom de son auteur, le Calepin *; calepin sans lequel on ne partait pas en voyage, malgré son poids, et que l'on annotait. Dès le XVIIe siècle le mot calepin prit le sens qu'on lui connait aujourd'hui.*

Robert Estienne

Robert Estienne est le premier à proposer dans ses dictionnaires un accès par la langue française.

Le mot dictionnaire apparaît en 1539 avec l'édition du *Dictionnaire français-latin* de Robert Estienne, premier ouvrage à offrir en nomenclature non pas la langue latine, mais la langue française, l'année même où François Ier impose par l'édit de Villers-Cotterêts le français comme langue administrative. Robert Estienne, un des plus savants hommes de son siècle, qui sera l'imprimeur royal de François 1er pour l'hébreu, le latin et le grec, entreprend en 1528, avec l'aide de plusieurs collaborateurs, un Thesaurus *linguæ latinæ*, dictionnaire de latin classique, premier dictionnaire bilingue, principalement destiné aux savants, et qui paraît dès 1531. Dans sa préface, il présente son travail comme répondant aux erreurs et à l'insuffisance du lexique de Calpinus, qu'il considère malgré tout comme la meilleure œuvre de l'époque. Issu de ce dictionnaire latin, Robert Estienne fait paraître le *Dictionarium latinogallicum*, dictionnaire latin français, destiné aux étudiants, abrégé, et éclairé d'exemples en français, qu'il inverse ensuite, toujours dans un souci didactique, dans un troisième dictionnaire, cette fois français-latin. Ce « bilingue retourné », avec environ 10 000 entrées présentées dans l'ordre alphabétique, représente un premier inventaire du vocabulaire français de l'époque et contribue à la fixation progressive de l'orthographe. Robert Estienne apparaît comme le précurseur d'une lexicographie française encore au stade d'ébauche.

Le *Dictionnaire français latin* est réédité en 1549 et 1552, bénéficiant à chaque fois d'ajouts substantiels de la part de Robert Estienne, mais c'est à Jean Nicot, pour l'édition de 1573, que l'on doit les compléments les plus importants. L'ouvrage, considérablement étendu, sera publié en 1606 sous le titre de *Thresor de la langue françoyse tant ancienne que moderne*. D'autres éditions suivront, jusqu'en 1628.

Dictionarium seu latinae linguae thesaurus,
Robert Estienne
Deuxième édition. À Paris chez Robert Estienne, 1543

La médiathèque conserve une édition du *Thesaurus latin* de 1543, une édition du *Dictionnaire latin français* de 1546, ainsi qu'une édition du *Dictionnaire françois-latin* revue et augmentée par Jean Nicot.

La marque de cet imprimeur est un olivier, marque de la dynastie Estienne, dont plusieurs branches sont détachées, et à laquelle il ajoute ces mots : Noli altum sapere, sed time. Il s'agit d'une citation de l'Epître de Saint Paul aux Romains : «Ne t'abandonne pas à l'orgueil, mais crains».

Jean Nicot

Le Grand dictionnaire françois-latin

La langue française occupe une place croissante dans le dictionnaire.

Jean Nicot, diplomate, voyageur et érudit, participe à l'édition de 1573 du *Grand dictionnaire françois-latin* de Robert Estienne, qu'il remanie en y adjoignant des éléments d'autres dictionnaires de l'époque, dont notamment celui de Guillaume Budé, grand ami de Robert Estienne. La nomenclature en est plus étendue, environ 18.000 entrées, mais, surtout, utilise le français de manière croissante pour les commentaires, les exemples et les indications grammaticales.

Il l'enrichira encore pour les éditions de 1584, 1593 et 1599. Mais, c'est à titre posthume qu'il connaîtra la célébrité, le *Dictionnaire* d'Estienne, refondu et augmenté par Nicot, ayant été lui-même enrichi par un libraire nommé David Douceur qui le fait paraître en 1606 sous le titre de *Thresor de la langue françoyse*. Ce sera la seule édition sous ce titre de *Thresor*. Par la suite, l'ouvrage reparaîtra, comme le *Dictionnaire françois-latin*, ou *Le grand dictionnaire de M. Nicod*, bien entendu à chaque fois remanié…

Ce *Dictionnaire* de Nicot, somme des travaux lexicographiques du XVIe siècle, marque la transition du dictionnaire bilingue, français-latin, vers un type de dictionnaire appelé les « faux bilingues », c'est-à-dire un répertoire tout entier centré sur la description du français, même si le latin y tient encore de temps à autre sa place lorsqu'il s'agit de préciser l'usage d'un mot.

Cité par ses successeurs, Ménage, Borel, Furetière, mais aussi l'Académie, il voit sa valeur historique pleinement reconnue à la fin du XIXe siècle et fait l'objet d'une réimpression en 1882.

La médiathèque conserve la dernière édition du *Dictionnaire françois-latin* éditée par Jean Nicot, les éditions suivantes, posthumes, ayant été remaniées par ses successeurs.

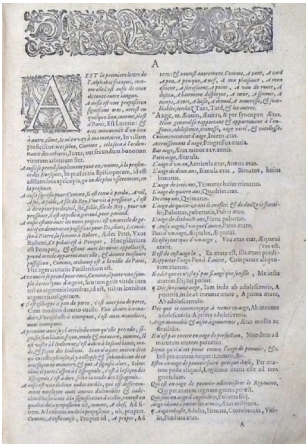

Le Grand dictionnaire françois-latin augmenté de plusieurs dictions françoises, Jean Nicot
À Paris, chez Jean du Carroy, 1605

Se déploit dans le Nicot, qui cumule plus de vingt sources de toutes périodes, le lexique d'une langue en pleine dynamique, qu'il faut affirmer comme la langue nationale, langue d'État et de culture, avant que les premiers dictionnaires monolingues ne l'officialisent.

Partie II
L'âge d'or du dictionnaire : la bataille de la langue

Le XVIIe siècle est celui de la codification. Le français, devenu langue nationale, est affiné, épuré, fixé. Dans le même temps, les dictionnaires se perfectionnent et s'enrichissent d'une édition à l'autre, gagnent en qualité et prennent la forme qu'on leur connaît encore aujourd'hui.

Mais le XVIIe siècle est aussi celui de la polémique entre l'Académie française et Furetière, qui ouvre la voie à la réflexion sur la typologie des dictionnaires. Niveau de la langue, langue d'usage ou langue technique, langue synchronique ou diachronique…

Depuis le début du XVIIIe siècle, la demande constante de dictionnaires se révèle dans la multiplication des rééditions, des augmentations, des suppléments. Certains deviennent, par leur accroissement et leur longévité, des monuments de la culture nationale. Leurs existences imbriquées forment un tout inextricable, tel dictionnaire suscitant ses suppléments, ses critiques et ses antagonistes, sans oublier le pullulement des « portatifs » et des éditions provinciales, légales ou non.

La Révolution française occasionne quant à elle une révolution linguistique, tant par l'introduction du système métrique que de nouveaux termes techniques, suivi d'une vague d'anglicisme, l'Angleterre disposant d'une révolution industrielle d'avance. Dans les dictionnaires du début du XIXe siècle, on note une tendance à l'accumulation des termes recensés, qui est balayée dans la seconde moitié du siècle par une nouvelle vague de théoriciens, tels que Pierre Larousse et Émile Littré.

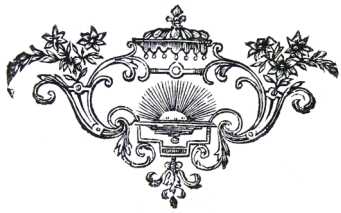

Pierre Richelet

Dictionnaire françois

Premier dictionnaire monolingue en français.

Pierre Richelet, avocat, se consacre rapidement à l'étude de la langue française et de ses origines. Assistant aux séances de l'Académie en tant que secrétaire d'un des académiciens, il regrette que ceux-ci refusent les citations pour illustrer leurs définitions. Aussi, lorsqu'il entreprend la rédaction du *Dictionnaire françois*, il fait la part belle aux citations d'auteurs anciens et contemporains. Fort d'environ 25 000 entrées, l'ouvrage est rédigé en moins de trois ans et paraît en 1680 à Genève, l'Académie bénéficiant seule du privilège royal de la production lexicographique française. L'ouvrage entre pourtant en France, de manière clandestine, et connaît un vif succès, avec quatre rééditions du vivant de l'auteur, et autant de contrefaçons. Il y aura, entre 1679 et 1811, quarante quatre éditions de ce dictionnaire.

C'est donc le recours à la citation d'auteur pour illustrer la langue française qui fait la particularité du Richelet. Une table alphabétique de la plupart des auteurs et les livres cités complètent l'ouvrage. « *Un homme ne saurait tout voir. Un dictionnaire est l'ouvrage de tout le monde* » affirme l'auteur, présentant ainsi son ouvrage comme une œuvre collective.

Les mots bas et triviaux apparaissent accompagnés d'une croix d'avertissement.

La médiathèque conserve l'édition originale de 1680 ainsi qu'une édition de 1719.

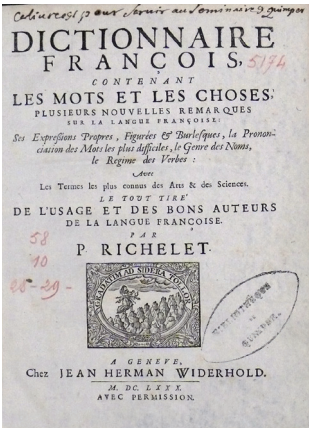
DICTIONNAIRE
FRANÇOIS,
CONTENANT
LES MOTS ET LES CHOSES,
PLUSIEURS NOUVELLES REMARQUES
SUR LA LANGUE FRANÇOISE:
Ses Expressions Propres, Figurées & Burlesques, la Prononciation des Mots les plus difficiles, le Genre des Noms, le Regime des Verbes :
Avec
Les Termes les plus connus des Arts & des Sciences.
LE TOUT TIRÉ
DE L'USAGE ET DES BONS AUTEURS
DE LA LANGUE FRANÇOISE.
PAR
P. RICHELET.
A GENEVE,
Chez JEAN HERMAN WIDERHOLD.
M. DC. LXXX.
AVEC PERMISSION.

Dictionnaire françois, contenant les mots et les choses, plusieurs nouvelles remarques sur la langue françoise : Ses Expressions Propres, Figurées & Burlesques, la Prononciation des Mots les plus difficiles, les genres des Noms, le Regime des Verbes avec les Termes les plus connus des Arts & des Sciences, le tout tiré de l'usage et des bons auteurs de la langue françoise,
Pierre Richelet
À Genève, chez
Jean Herman Widerhold, 1680

D'humeur belliqueuse et caustique, Pierre Richelet se fera nombre d'ennemis et se fâchera au cours de sa vie avec la plupart de ses relations. Penchant que l'on peut retrouver, dans cette première édition, par des traits satiriques à l'encontre de ses contemporains, comme par exemple Antoine Furetière, auteur du Dictionnaire universel.

Antoine Furetière

Dictionnaire universel

Dictionnaire français le plus riche du XVIIe siècle, il préfigure les dictionnaires encyclopédiques à venir.

Antoine Furetière est un homme d'église, écrivain satiriste, fabuliste et romancier membre de l'Académie française. À ce titre, il participe à la rédaction du *Dictionnaire de l'Académie*, mais en trouve les travaux trop longs et regrette l'absence de prise en compte des termes scientifiques, techniques et artistiques. Lorsqu'en 1684 il annonce son projet de *Dictionnaire universel*, les académiciens ont le sentiment d'être trahis et l'excluent de leurs rangs.

La querelle et le procès qui suivit donnèrent l'occasion d'un débat théorique sur les dictionnaires ; Furetière fut en effet amené à comparer les caractéristiques, d'une part, d'un « Dictionnaire universel », ce que nous appelons aujourd'hui un dictionnaire encyclopédique et, d'autre part, d'un dictionnaire de langue, comme celui de Richelet ou de l'Académie.

Publié pour la première fois en 1690 à Amsterdam avec une préface de Pierre Bayle, ce dictionnaire aspire à être le plus complet possible. Accueillant à la fois des mots familiers, du vocabulaire soutenu, des termes techniques et des mots rares et anciens, il est considéré, avec ses 40 000 mots enregistrés, comme le répertoire de mots de la langue générale le plus complet du dix-septième siècle et le modèle des dictionnaires encyclopédiques à venir.

La médiathèque conserve l'édition de 1701, revue et augmentée par Henri Basnage de Bauval, considérée comme l'édition protestante du Furetière.

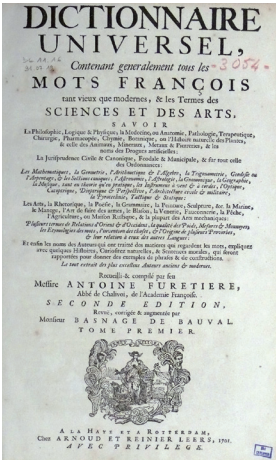
DICTIONNAIRE
UNIVERSEL,
Contenant generalement tous les
MOTS FRANÇOIS
tant vieux que modernes, & les Termes des
SCIENCES ET DES ARTS.
SAVOIR
Recueilli & compilé par feu
Messire ANTOINE FURETIERE,
SECONDE EDITION,
Revûe, corrigée & augmentée par
Monsieur BASNAGE DE BAUVAL.
TOME PREMIER.
A LA HAYE ET A ROTTERDAM,
Chez ARNOUD ET REINIER LEERS, 1701.
AVEC PRIVILEGE.

Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes, & les termes des Sciences et des Arts, Recueilli et compilé par feu Messire Antoine Furetière Seconde édition, revue, corrigée et augmentée par Henri Basnage de Bauval. À La Haye et Rotterdam, chez Arnoud et Reiner Leers, 1701

Antoine Furetière fait paraître, en 1684, un petit volume intitulé Essais d'un Dictionnaire universel *dans lequel il donne des extraits du grand dictionnaire à venir, pour que son lecteur, affirme-t-il, constate bien que son dictionnaire «n'a aucun rapport avec celui de l'Académie».*

Dictionnaire de Trévoux

Dictionnaire universel français et latin

Synthèse des dictionnaires des XVIe et XVIIe siècles, le *Dictionnaire de Trévoux* est un chaînon essentiel entre le *Furetière* et l'*Encyclopédie*.

Le *Dictionnaire universel français et latin* est publié, pour sa première édition, par les jésuites de Trévoux, en pays de Dombes. Il reprend fidèlement le *Dictionnaire universel* d'Antoine Furetière, revu et corrigé en 1701 par Henri Basnage de Bauval. Il se présente pourtant comme un livre neuf, en passant sous silence la paternité de ses deux auteurs initiaux. Le *Dictionnaire de Trévoux*, comme on l'appelle usuellement, ajoute des mots, introduit des équivalents latins ainsi qu'un glossaire latin-français en fin d'ouvrage, mais le plus important travail de ses nouveaux auteurs consiste à nettoyer le *Dictionnaire de Furetière* des nombreuses traces de protestantisme, à éliminer toute allusion allant à l'encontre de l'Église. Alors même qu'il se dit éloigné de toute forme de controverse et de polémique, le *Dictionnaire de Trévoux* ouvre la voie à une forme de manipulation idéologique par ordre alphabétique… Le *Trévoux* sera réédité à plusieurs reprises entre 1721 et 1771. Ces éditions s'accroissent considérablement en introduisant du vocabulaire spécialisé et en développant les articles avec des contenus de type encyclopédique. Leur dimension polémique subsiste pourtant, mais davantage sur le terrain philosophique, notamment dans les dernières éditions, contemporaines de *l'Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert. Les éditions successives de ce dictionnaire universel constituent une référence majeure pour le siècle des Lumières et une source non négligeable d'informations pour les dictionnaires de l'époque. Le *Dictionnaire de Trévoux,* s'il paraît à certains égards « fourre-tout » répond à sa manière aux objectifs de différents genres de dictionnaires : dictionnaire général de langue, dictionnaire bilingue pour les traductions latines, dictionnaire spécialisé pour les articles techniques, dictionnaire idéologique pour tout ce qui concerne la religion et la philosophie, encyclopédie… La médiathèque conserve la première édition de 1704, la seconde de 1721, ainsi que celle de 1752.

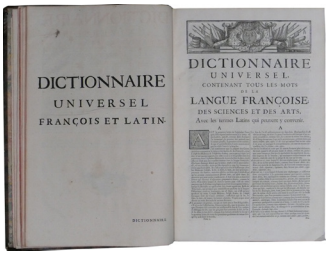

Dictionnaire universel français et latin, contenant la signification et la définition Tant des Mots de l'une et de l'autre langue, avec leurs différents usages ; que des Termes propres de chaque Etat et de chaque profession ; la Description De toutes les Choses naturelles et artificielles, l'Explication De tout ce que renferment les Sciences et les Arts, imprimé à Trévoux et se vend à Paris, chez Florentin Delaulne, 1721

Si les deux 1res éditions du Dictionnaire universel français et latin *sont imprimées à Trévoux, dans les Alpes, les suivantes le seront successivement à Nancy puis à Paris. Fort d'une grande notoriété européenne, l'ouvrage conservera son titre d'usage,* Dictionnaire de Trévoux.

Académie francaise

Dictionnaire de l'Académie française

Depuis plus de quatre siècles, le dictionnaire normatif de la langue française.

L'Académie française est fondée en 1635 à l'initiative de Richelieu afin de promouvoir la langue française. Sa première mission est de la fixer, de lui donner des règles et de la rendre intelligible par tous. À ces fins, elle entreprend l'élaboration d'un dictionnaire, dont la première édition voit le jour en 1694, soit soixante ans après la création de l'Académie. Les mots y sont alors rassemblés par familles, selon leurs racines, ce qui en rend la consultation malaisée. Dès l'édition suivante, l'ordre alphabétique est adopté.

Le *Dictionnaire de l'Académie* est strictement un dictionnaire d'usage de la langue, du bel usage, dont la vocation est de normaliser et de servir de référence. Le purisme et l'austère sobriété des choix académiques sont quelque peu compensés par l'ajout, aux définitions laconiques, de synonymes et d'exemples, mais d'aucune citation. Pourtant, d'une édition à l'autre, le lexique évolue, certains mots anciens sont simplement signalés comme « vieilli » ou disparaissent, d'autres y sont ajoutés. Mais, pour que l'usage se fixe, il faut du temps. Lorsque les mots, définitions et sens nouveaux provoquent débat, ils sont acceptés ou refusés par vote.

La neuvième édition, dont la rédaction a commencé en 1986 sous la direction de Maurice Druon, alors secrétaire perpétuel de l'Académie, est aujourd'hui encore en cours de publication. Les trois premiers volumes, de A à Quotité, sont parus, le quatrième et dernier est en cours de rédaction. Les travaux des académiciens, aujourd'hui dirigés par Hélène Carrère d'Encausse, secrétaire perpétuel, en sont au mot « *recez* ». On ne sait donc pas encore si « *remue-méninges* » et « *sérendipité* » seront admis…

L'Académie attache naturellement un soin tout particulier à l'orthographe et au choix des graphies pour guider l'usage : dès sa première édition, elle adoptait un juste milieu entre « l'ancienne orthographe », souvent fondée sur l'étymologie, et une orthographe fondée sur la parole et la prononciation à laquelle aspiraient les réformateurs de l'époque. Au cours des XVIIIe et XIXe siècles, elle modifie à deux reprises l'orthographe de plusieurs milliers de mots. Dans cet esprit, la neuvième édition propose un certain nombre de simplifications et de rectifications orthographiques adoptées en 1990 et soumises à la sanction de l'usage.

…/…

Sa diffusion confidentielle, qui en faisait un dictionnaire difficilement consultable malgré sa notoriété, a fait un bon prodigieux grâce à sa mise en ligne sur Internet. C'est maintenant un dictionnaire de langue accessible à tous.

La médiathèque conserve les éditions de 1762, 1798 et 1835, cette dernière étant celle qui codifie la réforme de l'orthographe, actant le passage du françois au français. Les premiers volumes de la neuvième édition, en cours de publication, sont également consultables à la médiathèque.

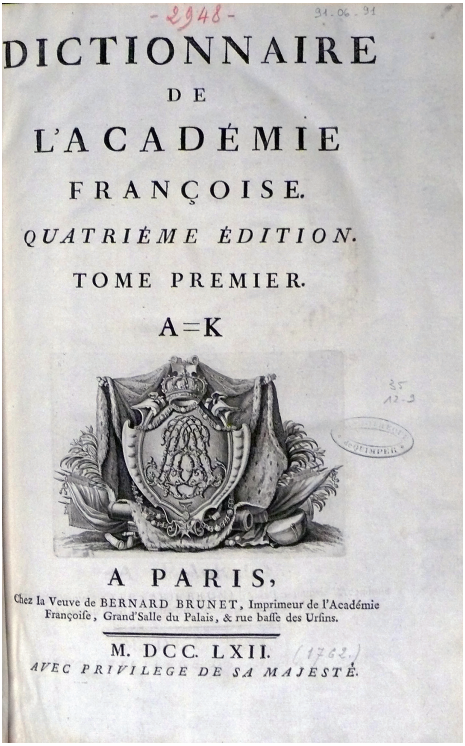

Dictionnaire de l'Académie françoise, 4e édition
À Paris, Chez la veuve de Bernard Brunet, 1762

Les doléances et les plaisanteries que suscitent les lenteurs du Dictionnaire sont presque aussi anciennes que l'Académie elle-même.

L'abbé Boisrobert, lui-même académicien, railla cette lenteur :

«Depuis six mois dessus F on travaille ;

Et le destin m'auroit fort obligé,

S'il m'avait dit :
Tu vivras jusqu'au G.»

Thomas Corneille

Dictionnaire des arts et des sciences

Premier dictionnaire technique, publié à l'instigation de l'Académie française, en complément de son dictionnaire d'usage.

Il serait injuste d'accuser la pauvreté du *Dictionnaire de l'Académie* en omettant de le rapprocher du *Dictionnaire des Arts et des Sciences* publié la même année, 1694, et qui en est le complément. En effet, seuls les termes de métiers, d'arts et de sciences passés dans le discours ordinaire figurent dans le *Dictionnaire de l'Académie*, encore qu'avec d'étonnantes lacunes. La parution quatre ans plus tôt du *Dictionnaire universel* de Furetière, qui offre une large place au vocabulaire technique, détermine sans doute l'Académie à autoriser Thomas Corneille à publier sous son patronage un ouvrage consacré aux arts et aux sciences.

Cette distinction entre les deux ouvrages, complémentaires, traduit une volonté de garder une totale maîtrise sur l'ensemble de la langue française, tout en excluant du bel usage la langue technique, mais introduit également la distinction entre « dictionnaire d'usage » et « dictionnaire spécialisé ».

Thomas Corneille, frère cadet du grand dramaturge Pierre Corneille, fut élu à l'Académie française à la mort de ce dernier. De son temps, Thomas Corneille était un écrivain estimé, dont l'une des tragédies, *Timocrate*, fut le plus grand succès dramatique du siècle. Et même si aujourd'hui c'est surtout par sa participation aux travaux de l'Académie qu'il est connu, il ne faut pas oublier qu'il fut également auteur d'une quarantaine d'ouvrages et pièces de théâtre, mais aussi journaliste, historien, et géographe.

La médiathèque conserve l'édition de 1731, revue par Bernard Le Boyer de Fontenelle, membre de l'Académie des sciences.

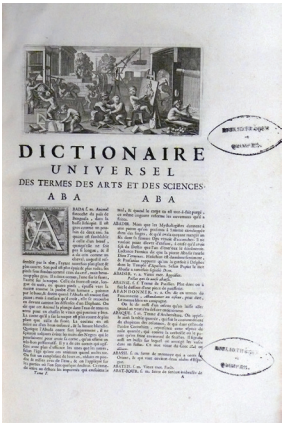
DICTIONNAIRE
UNIVERSEL
DES TERMES DES ARTS ET DES SCIENCES
A B A
A B A

Le Dictionnaire des Arts et des Sciences,
Thomas Corneille
nouvelle édition revue et augmentée par Fontenelle.
À Paris, chez Jean-Baptiste Coignard, Denys Mariette et Jacques Rollin, 1731

En 1673, à la mort de Molière, c'est Thomas Corneille, auteur à succès, qui est choisi afin de pourvoir la troupe d'acteurs en nouveaux textes.

Partie III
Le dictionnaire historique : la mémoire de la langue

Au contraire du dictionnaire d'usage qui se veut un instantané de la langue telle qu'elle se parle, le dictionnaire historique va chercher à dresser l'histoire de son évolution et recenser les termes qui ne sont plus en usage.

Toutefois, même si la préoccupation pour l'histoire de la langue et son évolution est présente dès les premiers dictionnaires de langue ce n'est qu'à partir du XIXe siècle, avec l'invention de la phonétique et la généralisation des références étymologiques, que son étude sera rendue possible.

La philosophie positiviste d'Auguste Comte, fondée sur l'observation, s'adapte parfaitement aux aspirations d'une nouvelle génération, désormais plus sensible aux réalités scientifiques qu'aux rêveries romantiques. Larousse et Littré en seront de fervents adeptes, et s'inscriront dans le courant de la linguistique historique.

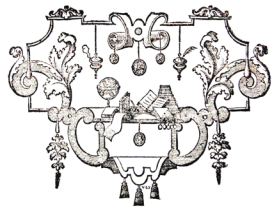

Pierre Borel

Tresor de recherches et antiquitez gauloises et françoises

L'ancêtre des dictionnaires d'ancien français.

Originaire du sud-ouest de la France où il passera pratiquement toute sa vie, Pierre Borel est un médecin qui s'intéresse à de nombreux domaines : médecine, biologie, physique, astronomie, linguistique, histoire, antiquités, curiosités. Il partage son savoir, ses expériences, et ses documents en faisant publier de nombreux ouvrages.

Il formule le but de son *Tresor* dans sa dédicace : « *aider des curieux qui seront bien aises, en lisant les livres écrits en vieux français, de n'être pas arrêtés par tant de mots dont on n'use plus maintenant, et qui ont quelquefois des significations assez belles et des origines très anciennes, mais qu'il est difficile d'entendre sans une longue méditation* ».

Borel, cependant, ne se contente pas toujours de donner le sens des mots. Il s'étend parfois sur l'histoire des moeurs et coutumes du Moyen Âge, se détournant de son projet initial par des articles de type encyclopédique. Mais la grande originalité de Borel est d'avoir donné droit de cité à des mots languedociens du XVIe et du XVIIe siècle, alors que depuis le traité de Villers-Cotterêts en 1539 cette langue est ravalée au rang de patois.

Une nouvelle édition paraît en 1750, à la suite du *Dictionnaire étymologique* de Ménage, sur lequel il s'est appuyé pour élaborer son propre dictionnaire.

La médiathèque conserve un exemplaire de l'édition originale de 1655.

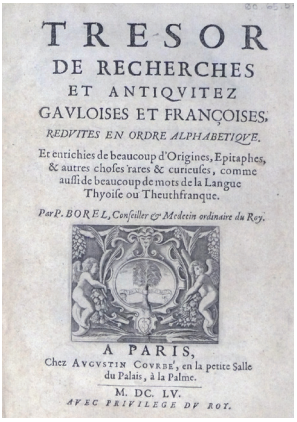
TRESOR
DE RECHERCHES
ET ANTIQVITEZ
GAVLOISES ET FRANÇOISES,
REDVITES EN ORDRE ALPHABETIQVE.
Et enrichies de beaucoup d'Origines, Epitaphes, & autres choses rares & curieuses, comme auſſi de beaucoup de mots de la Langue Thyoiſe ou Theuthfranque.
Par P. BOREL, Conſeiller & Medecin ordinaire du Roy.
A PARIS,
Chez AVGVSTIN COVRBÉ, en la petite Salle du Palais, à la Palme.
M. DC. LV.
AVEC PRIVILEGE DV ROY.

Tresor de recherches et antiquitez gauloises et françoises. Et enrichies de beaucoup d'Origines, Epitaphes, & autres choses rares & curieuses, comme aussi de beaucoup de mots de la Langue Thuoise ou Theuthfranque
Pierre Borel
À Paris, chez Augustin Courbe, 1655

Membre de l'Académie de Castres, il est aussi le premier historien de sa ville natale.

Gilles Ménage

Dictionnaire étymologique ou Origines de la langue française

Premier dictionnaire étymologique du français.

Gilles Ménage, d'abord avocat puis membre du clergé, est un homme de lettres de grande érudition, un des rares, à son époque, à connaître le vieux français ainsi que d'autres langues romanes. S'il ne peut, au XVIIe siècle, avoir recours à la phonétique historique, il opère des rapprochements, souvent ingénieux, fondés sur des ressemblances de forme et de sens. En effet, l'alphabet phonétique ne sera inventé qu'à la toute fin du XIXe siècle alors que la première édition paraît en 1650.

Polémiste et querelleur, il est exclu de l'Académie française et se fait beaucoup d'ennemis, ce qui lui vaudra d'être raillé par ses contemporains.

La médiathèque conserve la 3e édition datée de 1694, considérablement corrigée et augmentée. Cette édition est aujourd'hui considérée comme la meilleure.

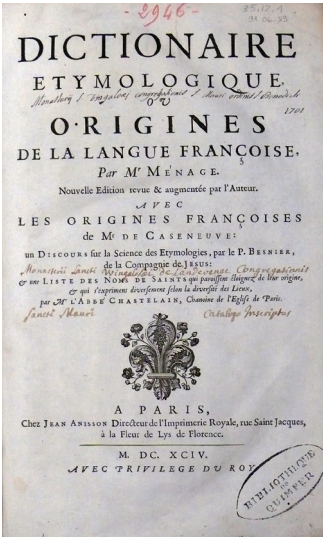
DICTIONNAIRE
ETYMOLOGIQUE
OU
ORIGINES
DE LA LANGUE FRANÇOISE.
Par Mr MENAGE.
Nouvelle Edition revue & augmentée par l'Auteur.
AVEC
LES ORIGINES FRANÇOISES
de Mr DE CASENEUVE:
un DISCOURS sur la Science des Etymologies, par le P. BESNIER, de la Compagnie de JESUS:
& une LISTE DES NOMS DE SAINTS qui paroissent éloignez de leur origine, & qui s'expriment diversement selon la diversité des Lieux,
par Mr L'ABBÉ CHASTELAIN, Chanoine de l'Eglise de Paris.
A PARIS,
Chez JEAN ANISSON Directeur de l'Imprimerie Royale, rue Saint Jacques, à la Fleur de Lys de Florence.
M. DC. XCIV.
AVEC PRIVILEGE DU ROY.

Dictionnaire étymologique ou Origines de la langue française par **Mr. Ménage.** *Avec les origines françoises de Mr. De Caseneuve ; un discours sur la science des étymologies, par le P. Besnier… une liste des noms de saints qui paroissent éloignés de leur origine…par Mr. L'abbé Chastelain.*
Nouvelle édition revue et augmentée par l'auteur.
À Paris, chez Jean Anisson, 1694

Molière a fait de lui le personnage de Vadius dans Les femmes savantes.

Frédéric Godefroy

Dictionnaire de l'ancienne langue française

L'ouvrage de référence pour l'étude de l'ancien français.

Frédéric Godefroy, professeur de littérature, a recensé « *les mots de la langue du Moyen Âge que la langue moderne n'a pas gardés* » dans un dictionnaire d'ancien français riche de plus de 160 000 entrées. Il emprunte ses exemples abondants et variés tant aux sources imprimées qu'aux manuscrits conservés dans les bibliothèques et archives.

Il réunit ainsi la plus riche collection de mots et de formes qu'il était possible de constituer et continue, cent trente ans plus tard, à faire référence.

La médiathèque conserve la première et unique édition. Il y a eu par la suite un retirage, mais pas de nouvelle édition.

DICTIONNAIRE

DE

L'ANCIENNE LANGUE FRANÇAISE

ET DE

TOUS SES DIALECTES

DU IXe AU XVe SIÈCLE.

Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IXe au XVe siècle composé d'après le dépouillement de tous les plus grands documents manuscrits ou imprimés qui se trouvent dans les grandes bibliothèques de la France et de l'Europe et dans les principales archives départementales municipales hospitalières ou privées par Frédéric Godefroy
À Paris, chez Friedrich Vieweg, 1881-1895

Avant de se consacrer à la rédaction de son Dictionnaire de l'ancienne langue française, *Frédéric Godefroy se fait remarquer par la publication d'ouvrages à destination scolaire sur l'histoire de la littérature française.*

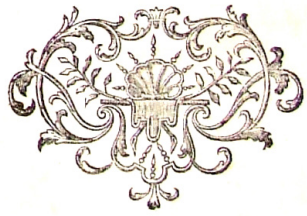

Partie IV
L'exemple des dictionnaires bretons : les héritiers du Catholicon

La Bretagne connaît une lexicographie précoce et atypique, qu'elle doit à son bilinguisme effectif. Celui-ci est à dissocier géographiquement et socialement : le breton est la langue de l'ouest et du peuple, le français est la langue de l'est et, depuis le XIIe siècle, des classes dirigeantes. Les traces du breton écrit sont anciennes mais, comme pour toutes les autres langues d'Europe, elle doit s'adapter à l'alphabet latin. Les élites cultivées, après le tourment des destructions vikings et franques, quand elles n'ont pas fui, reviennent romanisées et se détournent de leurs cousins brittoniques en adoptant progressivement le français, langue de culture. Elles écartent ainsi le breton écrit de la vie civile, administrative et scientifique. La production littéraire bretonne restera de ce fait limitée et les encyclopédies ne verront pas le jour. La diffusion de grammaires, méthodes et dictionnaires, est au contraire importante et fut surement antérieure à la parution du *Catholicon* en 1499.

Cette œuvre trilingue majeure a inspiré les philologues bretons jusqu'à aujourd'hui, bien qu'elle répondait plus à des nécessités pédagogiques qu'à des volontés d'ordre culturel, comme tous les lexiques qui lui succèderont.

Les dictionnaires bretons permettent ainsi l'apprentissage du français et du latin par les bretonnants et doivent, par exemple faciliter le travail des missionnaires francisants exerçant en Basse-Bretagne. Le latin, langue ecclésiastique et « internationale » disparaîtra des dictionnaires bretons au milieu du XVIIe siècle. Aider à la communication entre deux populations et évangéliser les classes populaires, voilà ce qui

anime les rédacteurs, offrant alors au breton un statut apostolique. Cette approche principalement utilitaire ainsi que l'absence d'une Académie influent alors sur la qualité linguistique. Malgré les réformes de Maunoir ou Le Pelletier, le breton des dictionnaires comprend de nombreux emprunts, barbarismes et erreurs sémantiques. De plus, la fixation du breton écrit au Moyen Âge n'empêche pas les difficultés inhérentes à la tradition orale de la langue : la codification graphique, la disproportion entre l'expression écrite et parlée, la concordance des dialectes…

Le XVIIIe siècle est productif en matière de dictionnaires, mais ce n'est véritablement qu'au XIXe siècle, avec l'avènement d'une « littérature orale », que le breton moderne gagnera le monde des savants et qu'une classe cultivée portera un intérêt linguistique et étymologique à son vocabulaire. Nous nous arrêterons donc aux travaux de Le Gonidec, qui par une purification de la langue et une unification de l'orthographe, ouvre une nouvelle ère aux dictionnaires et au breton écrit.

Jean Lagadec

Catholicon

Le premier dictionnaire breton.

Le *Catholicon*, est un lexique en trois langues, breton, français et latin, à partir de mots bretons classés par ordre alphabétique avec leur traduction en français et en latin.
Il fut imprimé en 1499 à Tréguier par Jean Calvez, imprimeur attitré de l'Evêché. Celui-ci n'avait pas jusque là signé ses productions ; c'est pour le *Catholicon* que, pour la première fois, il arbore sa marque dans un écusson qui orne la page de titre. L'auteur, Jean Lagadec, s'inspire d'un ouvrage italien extrêmement populaire au Moyen Âge, le *Catholicon* de Jean Gênes, somme polyglotte à vocation « universelle ». Plus qu'un dictionnaire, c'est un manuel de latin et de français dans lequel le breton est un moyen pédagogique. Il explique dans le prologue : « *(…) j'ai composé ce petit ouvrage pour l'utilité des petits clercs pauvres de Bretagne ou encore des illettrés en latin* ».
Avec ses 6000 entrées, il est à la fois le premier dictionnaire breton connu, l'un des premiers dictionnaires français, ainsi que le premier dictionnaire trilingue édité en France. Si le breton du *Catholicon* ne représente qu'un aspect du breton de l'époque, le trégorrois des environs de Morlaix, il servira pourtant de modèle et de réservoir à ses successeurs. Plusieurs éditions suivront, remaniées, jusqu'à la dernière en date, celle de Gwennole Le Menn, parue en 2001, qui compile les informations des éditions précédentes.
Cinq exemplaires de cette première édition sont aujourd'hui connus, deux à la bibliothèque nationale de France, à Paris, un à la bibliothèque municipale de Rennes, aux Champs Libres, un à la médiathèque de Quimper et le dernier à la bibliothèque de l'Université de Manchester, au Royaume-Uni.

Ce est le Catholicon en troys langaiges scavoir est breton françzoys et latin selon l'ordre de l'a.b.c.d.,
par Jean Lagadec
À Tréguier, chez Jean Calvez, 1499

Paru pour la première fois en 1499, le Catholicon *de Jean Lagadec est un incunable, terme qui désigne les ouvrages imprimés avant 1500, c'est-à-dire dans les premières années qui ont suivi l'invention de l'imprimerie. Cette technique permettant la diffusion des idées s'est rapidement propagée dans toute l'Europe. Dès la fin du XVe siècle, des imprimeries s'installent en Bretagne à Bréhan, Loudéac, Rennes, Tréguier, Lanténac et à Nantes. Au total, ce sont 22 incunables qui sortent de ces premières imprimeries bretonnes qui disparaitront peu à peu au cours du XVIe siècle.*

Guillaume Quiquer

Dictionnaire et colloque françois et breton

Un manuel d'apprentissage du français en format poche.

L'ouvrage est constitué d'une préface, d'un manuel de conversation bilingue et d'un lexique breton-français ainsi que de divers documents pratiques.
Les *Colloques* de Guillaume Quiquer sont l'adaptation bretonne du *Vocabulaire polyglotte* de Noël de Berlaimont, paru à Anvers en 1530.
En 1626, à l'heure ou l'imprimerie réapparaît en Bretagne, et où le français prend de plus en plus de place, la première édition morlaisienne des *Colloques* connaît un succès considérable. Elle est destinée aux brittophones et francophones de « *diverses qualitez ayans des affaires en ce pays de Basse-Bretaigne…* », soucieux d'apprendre l'une ou l'autre langue. Le manuel est facile à lire, la première partie est constituée de phrases simples et traite de la vie pratique, des formalités administratives (missives, contrats, quittances, lettres), se détachant ainsi d'une littérature jusque-là essentiellement ecclésiastique.
Les colloques peuvent être donc utilisés par les non-bretonnants, commerçants, voyageurs… mais le breton employé jusqu'aux rééditions les plus tardives est pauvre, rempli d'anomalies, décalqué du français et annonce le déclin du moyen-breton (vers 1650). L'ouvrage sert finalement plus aux locuteurs unilingues, aux « naturels bretons », à communiquer en français dussent-ils employer un « mauvais breton ».
L'ouvrage fut réédité maintes fois, complété, ajouté de latin (1632), et fut même supplanté par une nouvelle série d'ouvrages appelée « *Nouveau dictionnaire ou colloque françois-breton* » adapté par ailleurs au dialecte vannetais… La médiathèque conserve une édition de 1652.

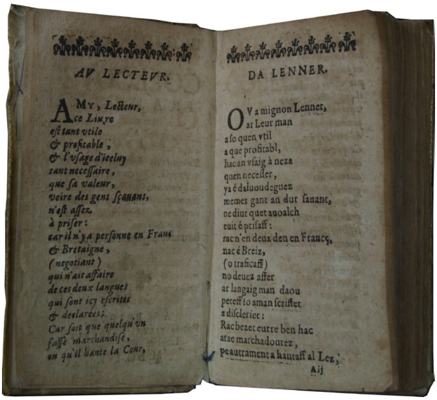
AV LECTEVR.

AMY, Lecteur, ce Liure est tant vtile & profitable, & l'vsage d'icelui tant necessaire, que sa valeur, voire des gens sçauans, n'est assez à priser : car il n'y a personne en Franc & Bretaigne, (negotiant) qui n'ait affaire de ces deux langues qui sont icy escrites & declarées : Car soit que quelqu'vn fasse marchandise, ou qu'il hante la Cour,

DA LENNER.

OV a mignon Lenner, ar Leur man a so quen vtil a que profitabl, ha can vsaig à neza quen necesser, ya é daluoudeguez memes gant an dut sauant, ne diut quet auoalch euit é prisaff : rac n'en deux den en Francç, na c é Breiz, (o traficaff) no deuez affer ar langaig man daou pereff so aman scriffet a disclerie : Rac bezet eutre ben hac a rae marchadourez, pe auttrament a hantaff al Lez,

Aij

Dictionnaire et colloque françois et breton, traduits du François en Breton par G. Quiquer, *de Roscoff. Livre necessaire tant aux François que Bretons, se frequentans, & qui n'ont pas l'intelligence des deux langues,* revue & augmenté de nouveau. À Saint-Brieuc, chez Guillaume Doublet, 1652

Les Colloques *de Quiquer sont ce qu'on peut appeler un best-seller.*

Ils furent réédités 73 fois, et ce, jusqu'en 1915 ! Ils sont remplacés au XXe siècle par les manuels scolaires.

Julien Maunoir

Le Sacré collège de Jésus

Premier dictionnaire en breton moderne.

L'ouvrage comprend du catéchisme « *quenteliou christen* », un dictionnaire de 5600 mots françois-breton/armorique, 9000 mots breton-françois et une grammaire.
Julien Maunoir, père jésuite, rêvait d'aller évangéliser les indiens d'Amérique du Nord mais c'est en Basse-Bretagne qu'il exerça. Disciple de Dom Michel Le Nobletz, il est considéré comme « *l'apôtre de la Bretagne* » et fut béatifié en 1951 par Pie XII.
Le Père Maunoir aurait, semble-t-il, utilisé un premier dictionnaire manuscrit rédigé par un autre lexicographe, Guillaume Thomas, mort en 1657. Ce dernier, afin de catéchiser au mieux la population aurait sûrement rédigé plusieurs dictionnaires et grammaires à destination de ses collègues missionnaires. Le père Maunoir a donc vraisemblablement « composé » à partir des recherches antérieures de son pair, chose fréquente à cette époque.
Le père Maunoir utilise une graphie différente de celles utilisées jusqu'alors et est considéré comme le « réformateur » de l'orthographe bretonne (notation des mutations, introduction du c'h, abandon du -ff), ouvrant ainsi l'ère du breton moderne.
Dans le contexte de la Réforme, Maunoir espère que son ouvrage servira aussi à rechristianiser la population bretonne mais il connut moins de succès que les *Colloques* de Guillaume Quiquer et ne sera pas réimprimé.
La médiathèque conserve l'édition de 1659.

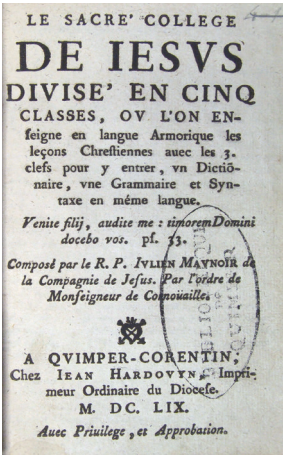
LE SACRE' COLLEGE
DE IESVS
DIVISE' EN CINQ
CLASSES, OV L'ON EN-
seigne en langue Armorique les
leçons Chreſtiennes auec les 3.
clefs pour y entrer, vn Dictiõ-
naire, vne Grammaire et Syn-
taxe en méme langue.
Venite filij, audite me : timorem Domini
docebo vos. pſ. 33.
Composé par le R. P. IVLIEN MAVNOIR *de*
la Compagnie de Jeſus. Par l'ordre de
Monſeigneur de Connouaille.
A QVIMPER-CORENTIN,
Chez IEAN HARDOVYN, Impri-
meur Ordinaire du Dioceſe.
M. DC. LIX.
Auec Priuilege, et Approbation.

Le sacré collège de Jésus divisé en cinq classes, où l'on enseigne en langue Armorique les leçons chrétiennes avec les 3 clefs pour y entrer, un Dictionnaire, une Grammaire et Syntaxe en même langue,
Julien Maunoir.
À Quimper-Corentin,
chez Jean Hardouyn, 1659

Selon la légende, le père Maunoir, originaire de Haute-Bretagne non-bretonnante, aurait reçu le don de la langue bretonne. Un miracle, quand on sait qu'il l'a considérait comme la plus difficile du monde. Il aurait eu, quelques mois plus tôt, une révélation, lors d'une prière à la sainte-vierge dans la chapelle de Ti Mamm Doue, bien connue des Quimpérois.
On peut admirer la représentation peinte de ce miracle par Yan'Dargent dans la cathédrale de Quimper.

Grégoire de Rostrenen

Dictionnaire françois-celtique ou françois-breton

Un dictionnaire en souscription.

Dictionnaire contenant une lettre aux États de Bretagne, un alphabet breton et un lexique français breton.

Les intentions de Grégoire de Rostrenen sont les mêmes que Julien Maunoir : faciliter le travail des missionnaires installés en Basse-Bretagne et ne connaissant pas le breton. Il est donc destiné aux francophones. Le dictionnaire fut édité en 1732 grâce à l'appui financier du Parlement de Bretagne, à condition que 200 exemplaires soient remis aux membres de l'assemblée. Seulement 38 souscriptions sont enregistrées, ce qui inquiète l'imprimeur ; il l'indique dans une lettre au parlement « *…soit que la Haute-Bretagne veuille toujours ignorer le breton, ou que la Basse tâche à l'oublier…* ».

Le moine capucin, qui connaît bien le breton, s'est largement inspiré du *Catholicon*, du *Nomenclator,* ou encore du dictionnaire gallois de Davies. Il en reproduit les erreurs, faisant des emprunts au français, au moyen breton et même au gallois. L'auteur a toutefois le souci de présenter les différentes formes de prononciation ; il introduit quelques néologismes et des formes dialectales. Rappelons que le dictionnaire est en breton moderne (en usage après 1650).

On retient aussi de l'auteur une grammaire, parue en 1738, « *grammaire françoise-celtique ou françoise-bretonne, contenant tout ce qui est nécessaire pour apprendre par les règles, la langue celtique ou bretonne* ». La médiathèque conserve trois éditions de 1732 ainsi qu'une réédition revue et corrigée en 1834 à Guingamp.

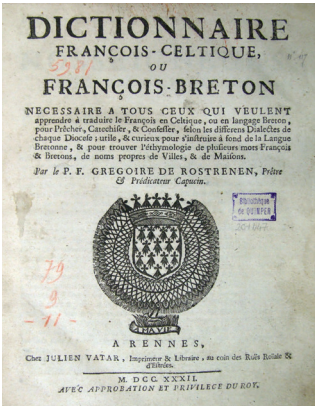
DICTIONNAIRE
FRANÇOIS-CELTIQUE,
OU
FRANÇOIS-BRETON
NECESSAIRE A TOUS CEUX QUI VEULENT apprendre à traduire le François en Celtique, ou en langage Breton, pour l'Prêcher, Catechiſer, & Confeſſer, ſelon les differens Dialectes de chaque Diocèſe ; utile, & curieux pour s'inſtruire à fond de la Langue Bretonne, & pour trouver l'éthymologie de pluſieurs mots François & Bretons, de noms propres de Villes, & de Maiſons.
Par le P. F. GREGOIRE DE ROSTRENEN, Prêtre & Prédicateur Capucin.
A RENNES,
Chez JULIEN VATAR, Imprimeur & Libraire, au coin des Rues Royale & d'Estrées.
M. DCC. XXXII.
AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.

Dictionnaire françois-celtique ou françois-breton nécessaire à tous ceux qui veulent apprendre à traduire le françois en celtique,ou en langage breton, selon les differens dialectes de chaque diocèse,
Grégoire de Rostrenen
À Rennes,
chez Julien Vatar, 1732

La parution dudit dictionnaire connaît du retard, des correspondances entre l'imprimeur Julien Vatar, Grégoire de Rostrenen et les états de Bretagne nous en donnent les raisons : le manque de souscripteurs et donc de finances, la méconnaissance du breton des ouvriers et donc de nombreuses fautes à corriger ; la sécheresse engendrant un manque d'eau pour la fabrication du papier mais aussi la difficulté pour les fondeurs d'intégrer des caractères nouveaux et spécifiques…

Claude-Vincent Cillart de Kerampoul

Dictionnaire françois-breton

Un dictionnaire en breton vannetais.

Cillart de Kerampoul est recteur de plusieurs paroisses du Pays Vannetais. Homme de lettres, il nous a laissé plusieurs écrits, notamment en français. Contemporain de Grégoire de Rostrenen, il l'aurait inspiré dans la rédaction de son dictionnaire. Il aurait aussi activement participé à la conception et à la publication de celui de Pierre de Châlons. Cet autre lexicographe vannetais, lui aussi recteur, fit paraître en 1723 le *Dictionnaire breton-françois du dialecte de Vannes*. Joseph Loth affirmait même que Cillart en était le véritable auteur.

Le *Dictionnaire françois-breton* de Cillart de Kerampoul est en breton vannetais. L'auteur s'en fait un défenseur passionné et veut combler les lacunes ou les omissions des précédents lexiques comme celui de Grégoire de Rostrenen qu'il critique volontiers dans son traitement du dialecte vannetais. Cillart de Kerampoul place le vannetais au-dessus des autres dialectes et le définit même comme le meilleur et le plus pur de tous les bretons : « *le plus ressemblant à l'Hébreux, le moins embarrassé, le plus énergique, à dont le françois a emprunté une grande partie de ses mots, surtout son aimable prononciation sans inflexions ou mauvais accens : Par conséquent, Breton de Vannes, le meilleur de tous les Bretons, l'ancienne, la véritable langue celtique…* »

Le dictionnaire fut réimprimé en 1756, à La Haye cette fois, et inspira Émile Ernault dans son *Dictionnaire breton-français du dialecte de Vannes*, paru en 1904.

La médiathèque conserve deux exemplaires de l'édition de 1744.

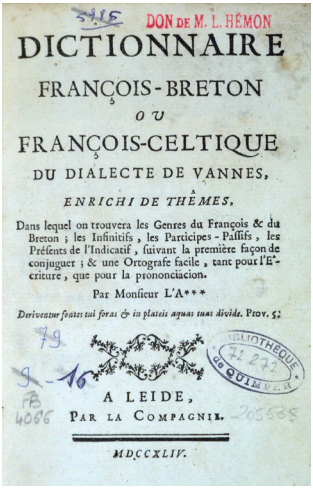
DON DE M. L. HÉMON

DICTIONNAIRE

FRANÇOIS-BRETON

OU

FRANÇOIS-CELTIQUE

DU DIALECTE DE VANNES,

ENRICHI DE THÈMES,

Dans lequel on trouvera les Genres du François & du Breton ; les Infinitifs, les Participes-Paſſifs, les Préſents de l'Indicatif, ſuivant la première façon de conjuguer ; & une Ortografe facile, tant pour l'Ecriture, que pour la prononciacion.

Par Monſieur L'A***

Deriventur fontes tui foras & in plateis aquas tuas divide. Prov. 5.

BIBLIOTHÈQUE DES JÉSUITES

A LEIDE,

PAR LA COMPAGNIE.

M. D. C. C. XLIV.

*Dictionnaire françois-breton ou françois-celtique du dialecte de Vannes enrichi de thèmes, par L'A****
Claude-Vincent Cillart de Kerampoul
À Leyde, de la Compagnie de Jésus, 1744

*Le dictionnaire est aussi appelé «de l'Armeyrie», l'auteur utilise en fait un pseudonyme : Monsieur L'A***. Prétendument édité à Leyde, il l'est en réalité à Vannes, pour sans doute, éviter la censure, pratique courante à l'époque. L'auteur était aussi connu pour ses critiques à l'égard des institutions religieuses et politiques, d'où la présence dans ses lexiques de «cartons», c'est-à-dire de portions de textes remplacées par un blanc, qui lui permettent de cacher certaines allusions jugées trop sensibles.*

Dom Louis Le Pelletier

Dictionnaire de la langue bretonne

Premier dictionnaire étymologique.

Dictionnaire breton-français composé d'une lettre aux États de Bretagne, d'une liste de mots allemands analogues au bas-breton, d'un traité sur le changement de lettres et d'un dictionnaire breton-français étymologique.

Dom Louis Le Pelletier, moine bénédictin originaire du Mans, est passionné par les langues et consacre sa vie à l'étude du breton. Trois manuscrits vont donner naissance à son dictionnaire, œuvre majeure de la lexicographie bretonne utilisée jusqu'au début du XXe siècle. Comme pour celui de Grégoire de Rostrenen, le dictionnaire paraît grâce à l'appui financier du parlement de Bretagne qui en commanda 300 exemplaires. Le dictionnaire, qui paraît 20 ans après la mort de l'auteur, fut le premier dictionnaire étymologique.

La rédaction du dictionnaire est le fruit d'un long et minutieux travail et laisse entrevoir une première « purification » de la langue. Ayant exercé en Léon et en Cornouaille, il introduit des termes dialectaux et mène de véritables enquêtes de terrain, citant ses sources. Il compare le breton à des termes gallois et irlandais en utilisant par exemple le dictionnaire gallois de Davies.

L'auteur distingue les mots d'origine celtique des mots d'origine française et supprime les mots d'emprunt du *Catholicon*. Il modifie aussi l'orthographe, remplace le c ou le q par le k, rejette l'emploi du x et utilise pour la première fois le w.

Le Pelletier s'est aussi appuyé sur des cartulaires, des manuscrits en breton comme *La vie de Saint Gwenolé*, *la prophétie de Gwenc'hlan* et la *Destruction de Jerusalem*.

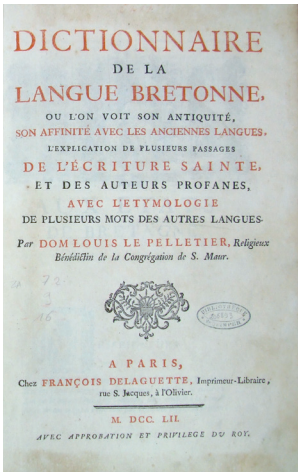
DICTIONNAIRE
DE LA
LANGUE BRETONNE,
OU L'ON VOIT SON ANTIQUITÉ,
SON AFFINITÉ AVEC LES ANCIENNES LANGUES,
L'EXPLICATION DE PLUSIEURS PASSAGES
DE L'ÉCRITURE SAINTE,
ET DES AUTEURS PROFANES,
AVEC L'ETYMOLOGIE
DE PLUSIEURS MOTS DES AUTRES LANGUES.
Par DOM LOUIS LE PELLETIER, Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur.
A PARIS,
Chez FRANÇOIS DELAGUETTE, Imprimeur-Libraire, rue S. Jacques, à l'Olivier.
M. DCC. LII.
AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.

La médiathèque conserve l'édition de 1752.

Dictionnaire de la langue bretonne où l'on voit son Antiquité, son Affinité avec les anciennes langues, l'Explication de plusieurs passages de l'Ecriture Sainte et des Auteurs profanes, avec l'Etymologie de plusieurs mots des autres langues,
Dom Louis Le Pelletier
À Paris, François Delaguette, 1752

En 1924, Francis Gourvil, linguiste breton mort en 1984, découvrit un document datant de 1716, un des trois manuscrits qui auraient servi à la rédaction du dictionnaire et le seul parvenu jusqu'à nous. Gourvil nous révèle aussi l'existence d'un autre manuscrit rédigé entre 1725 et 1728 dont quelques pages subsistent, c'est ce dernier qui aurait servi à l'impression de 1752.

Jean-François Le Gonidec

Dictionnaire français-breton

«Le correcteur», «reizher ar brezhoneg»

Le *Dictionnaire français-breton* contient en première partie un essai sur l'histoire de la langue bretonne par Théodore Hersart de la Villemarqué, l'auteur du célèbre *Barzaz Breiz*.

Le linguiste et grammairien Jean-François Le Gonidec fait partie du mouvement celtomane et fut membre de l'Académie Celtique en 1803. La celtomanie de cette période romantique du dix-neuvième siècle vise à glorifier les racines celtiques de la civilisation européenne. La langue bretonne est donc valorisée car considérée comme langue primitive de l'humanité. On cherche alors à la magnifier et à la rendre pure. Le Gonidec, déjà l'auteur d'une grammaire celto-bretonne en 1807, s'emploie donc à réformer l'orthographe. Il enlève les emprunts au français ou indique les mots aux origines « douteuses ». Il introduit des néologismes, tout en adoptant le léonard, plus méthodique selon lui, comme base dialectale. Il est aussi le premier à poser les bases d'une réglementation des mutations syntaxiques. On lui doit entre autre l'introduction du ñ. Pour ses travaux de réforme orthographique et d'unification de la langue, Le Gonidec fut surnommé « *reizher ar brezhoneg* », le correcteur, le législateur du breton. Malgré ces surnoms éloquents, Le Gonidec fut suivi par peu d'adeptes, ses réformes jugées sans doute trop intellectuelles et normalisées. Il réussit néanmoins à élever la langue bretonne au rang des autres langues littéraires.
Le dictionnaire de Le Gonidec sera enrichi et réédité par La Villemarqué en 1850. L'auteur du *Barzaz Breiz* fut largement influencé par le linguiste tout comme Brizeux ou encore Troude.
La médiathèque conserve les éditions de 1847 et 1850, ainsi que celle de 1821. Cette dernière, imprimée à Angoulême, est parue sous le titre de *Dictionnaire celto-breton ou breton-français*.

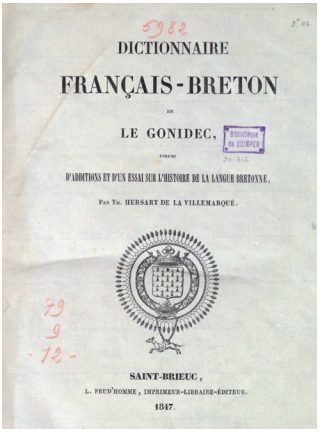
DICTIONNAIRE
FRANÇAIS-BRETON
DE
LE GONIDEC,
D'ADDITIONS ET D'UN ESSAI SUR L'HISTOIRE DE LA LANGUE BRETONNE,
PAR TH. HERSART DE LA VILLEMARQUÉ.
SAINT-BRIEUC,
L. PRUD'HOMME, IMPRIMEUR-LIBRAIRE-ÉDITEUR.
1847.

Dictionnaire français-breton,
Jean-François-Marie
Le Gonidec
Enrichi d'additions et
d'un essai sur l'histoire
de la langue bretonne,
par Th. Hersart de La Villemarqué
À Saint-Brieuc, chez Prud'homme,
1847

Jean-François Le Gonidec est le premier traducteur du Nouveau Testament *en 1827,* Testamant Nevez hon aotrou jezuz-krist, *mais la publication, financée par une œuvre protestante anglaise, lui valut d'être mise à l'index par l'Église. L'ouvrage, qui ne rencontre pas le succès escompté, montre la difficulté pour les bretonnants de lire un breton peut-être trop purifié.*

Partie V
Les encyclopédies : penser et classer le monde

Alors que le dictionnaire est enfermé dans les structures d'une langue et de son lexique, l'encyclopédie est ouverte au monde. Quant à l'encyclopédisme, il existe comme intention, dès qu'un ensemble de connaissances est jugé digne de mémoire et de transmission.

On rencontre dès l'Antiquité des entreprises d'appréhension et de classement de l'univers, telle la prodigieuse *Histoire naturelle* de Pline, qui compte le plus grand nombre d'informations nécessaires à l'homme romain cultivé ou, au Moyen Âge, l'*Encyclopédie des sciences naturelles* de l'abbesse Hildegarde de Bingen. Toutefois, dans ces deux exemples, il s'agit moins d'une présentation raisonnée des connaissances acquises que d'une organisation suivant les prescriptions du temps.

L'œuvre indissociable du XVIIIe siècle et la plus novatrice reste bien l'*Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*. De par sa conception, elle est à l'origine de nos encyclopédies modernes : elle passe de l'étalement de la nomenclature, à une organisation raisonnée, faisant l'inventaire total des expériences et des acquis de l'esprit humain à un moment donné. Les connaissances ne sont plus accumulées mais organisées.

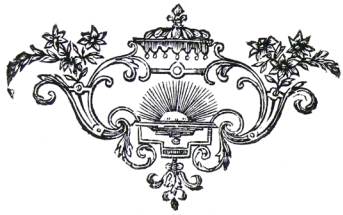

Hartmann Schedel

Chroniques de Nuremberg

Une chronique universelle diffusée à plusieurs milliers d'exemplaires.

Le *Liber chronicarum*, livre des chroniques, plus connu sous le nom de *Chroniques de Nuremberg*, est une histoire universelle compilée à partir de sources anciennes et contemporaines par Hartmann Schedel, médecin de Nuremberg, humaniste et bibliophile du XVe siècle.

Ces *Chroniques* furent publiées la même année en deux éditions, l'une en latin et l'autre en allemand. L'une comme l'autre contiennent 1809 gravures, tirées de 645 bois : il y a donc 1164 répétitions. L'ouvrage tire toutefois sa splendeur de la variété, du nombre et de la taille de ces gravures dont on ne trouve pas d'autre exemple à cette époque.

En effet, y est rassemblée la plus belle et la plus importante collection iconographique représentant le monde occidental, de l'Antiquité au début de la Renaissance ; généalogies bibliques et dynastiques, vues de villes comme Paris, Venise et Jérusalem, la plupart d'une réelle valeur topographique, d'autres purement fantaisistes, ainsi que deux cartes représentant le monde, sans l'Amérique.

Si pour l'essentiel il s'agit d'une reprise de faits bibliques, une place non négligeable est également donnée à des événements plus récents, comme le passage de la comète de Halley en 684, l'invention de l'imprimerie ou encore les découvertes des navigateurs portugais.

Les *Chroniques de Nuremberg*, premier « best-seller » de l'histoire du livre, est un témoin de l'état de la connaissance du monde au début de l'imprimerie, trois siècles avant l'*Encyclopédie*. Trois pages vierges étaient réservées au lecteur de l'époque pour consigner les événements qui surviendraient avant l'Apocalypse.

La médiathèque conserve une des nombreuses éditions originales, non aquarellée, existant encore aujourd'hui.

Liber chronicarum, Hartmann Schedel
À Nuremberg, chez Anton Koberger, 1493,
plus connu sous le nom de *Chroniques de Nuremberg*

La publication des Chroniques de Nuremberg *contribue à imposer la typographie gothique comme écriture nationale allemande, alors qu'elle disparut progressivement du reste des éditions européennes au cours du XVIe siècle, se soumettant au modèle italien.*

Louis Moreri

Le Grand dictionnaire historique

Le premier répertoire de notices biographiques, panorama de l'histoire et de la pensée du XVIe siècle européen.

Louis Moreri, originaire de Draguignan est ordonné prêtre à Lyon. C'est là qu'il fait paraître pour la première fois en 1674 son encyclopédie, le *Grand dictionnaire historique, ou mélange curieux de l'histoire sacrée et profane*. Il contient principalement des articles historiques et biographiques.

Cette encyclopédie, particulièrement riche dans les domaines géographiques et historiques, a suscité un engouement à travers toute l'Europe et a donné lieu à de nombreuses rééditions. Perpétuellement enrichi de nouvelles biographies et d'évènements nouvellement survenus, *Le Grand dictionnaire*, consistant initialement en un seul volume, en fera 10 lors de sa dernière édition en 1759.

Cet ouvrage est le premier d'un nouveau genre, écrit en langue vernaculaire et non en latin. Sa fortune littéraire est attestée par les 21 éditions qui se succèderont ainsi que par le grand nombre de traductions qui virent le jour : *Le Grand dictionnaire* a été traduit en allemand, anglais, espagnol, italien et néerlandais. Il inspirera également des ouvrages allemands et anglais.

La médiathèque conserve cinq rééditions, de 1691 à 1732.

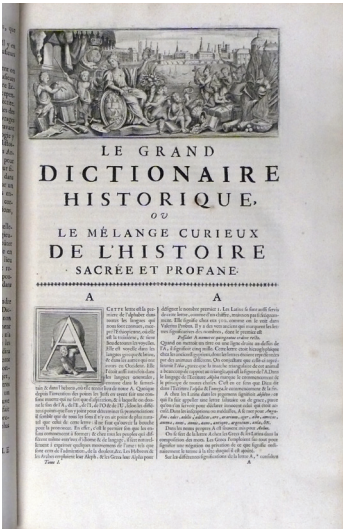
LE GRAND
DICTIONNAIRE
HISTORIQUE,
ou
LE MÉLANGE CURIEUX
DE L'HISTOIRE
SACRÉE ET PROFANE.

Le Grand dictionnaire historique, ou le Mélange curieux de l'histoire sacrée et profane,
Louis Moreri
À Paris, chez Denys Mariette, 1725

Victor Hugo utilisa fréquemment le Moreri pour les indications historiques qui figurent dans ses romans.

Pierre Bayle

Dictionnaire historique et critique

Une des premières grandes histoires de la philosophie en occident.

Originaire de la région de Carcassonne, Pierre Bayle, protestant converti au catholicisme et repenti, se réfugie à Genève puis à Rotterdam où il restera jusqu'à sa mort. C'est dans ce contexte d'exil studieux et grâce à sa mémoire prodigieuse qu'il rédige en quelques années seulement les 4 volumes de son *Dictionnaire historique et critique*, qui paraît pour la première fois en 1697.

Conçu en réaction aux erreurs du *Grand dictionnaire historique* de Moreri, que Bayle voit comme un ouvrage truffé d'erreurs, d'idées mal fondées, de faits sans cesse répétés et jamais vérifiés. Répertoire bio-bibliographique comprenant de courtes notices assorties de remarques parfois très longues, le *Dictionnaire historique et critique* ne peut être considéré à strictement parler comme une encyclopédie. Pourtant, malgré les découpages très personnels que l'auteur opère dans les champs du savoir, le *Dictionnaire* de Bayle occupe une place de marque dans l'histoire de la pensée encyclopédique, entre l'âge classique et le siècle des Lumières.

Ses idées maîtresses, qui sont l'esprit de tolérance et la liberté de conscience, auront une influence déterminante sur la philosophie à venir, spécialement sur Diderot et sur Voltaire. Véritable labyrinthe, ce dictionnaire est composé d'articles emboîtés les uns dans les autres, en plus des nombreuses notes et citations. Chaque article biographique est en général constitué de deux parties : la première délivre une information historique ; la seconde est faite de remarques critiques et de réflexions diverses, qui permettent d'élargir considérablement le propos initial de l'article. D'une certaine façon, Bayle, dans ce dictionnaire, pratique l'hypertexte avant l'heure.

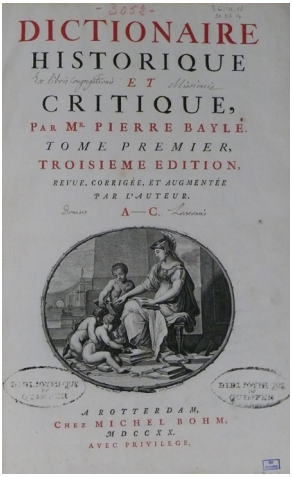
DICTIONNAIRE
HISTORIQUE
ET
CRITIQUE,
PAR Mr. PIERRE BAYLE.
TOME PREMIER,
TROISIEME EDITION,
REVUE, CORRIGÉE, ET AUGMENTÉE
PAR L'AUTEUR.
A—C.
A ROTTERDAM,
CHEZ MICHEL BOHM.
MDCCXX.
AVEC PRIVILEGE.

Malgré son coût et son « encombrement », l'ouvrage eut un énorme succès, et en 1702 paraîtra une 2e édition, augmentée et assortie de précieux éclaircissements, dans lesquels l'auteur «rassure» ceux qu'avaient affolés certaines de ses publications. De nombreuses rééditions paraîtront jusqu'au XXe, ainsi que des traductions, en anglais et en allemand.

La médiathèque conserve la 3e édition, publiée en 4 volumes à Rotterdam, ainsi que la cinquième, éditée en 5 volumes à La Haye.

Dictionnaire historique et critique,
Pierre Bayle
Troisième édition revue augmentée et corrigée par l'auteur.
À Rotterdam, chez Michel Bohm, 1720

Leibniz, son contemporain, dira du Dictionnaire historique et critique *que c'est* «le plus beau des dictionnaires».

Diderot et d'Alembert

Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné

La première encyclopédie française, monument éditorial du XVIIIe siècle.

Le projet initial du libraire Le Breton, traduire la *Cyclopaedia* d'Ephraïm Chambers, parue avec succès en Angleterre, prend rapidement une complète autonomie et devient la plus grande aventure éditoriale du XVIIIe siècle.

Sous la direction de Denis Diderot et Jean Le Rond d'Alembert ce sont au total plus de 160 collaborateurs qui participeront au projet qui va durer près de trente ans. Parmi eux citons Voltaire, Turgot, Rousseau, Montesquieu, Buffon, mais aussi de simples artisans qui font part de leurs expériences. Les articles proposés ne sont pas pour autant originaux, et les compilations mettant au pillage des œuvres sans les citer ne sont pas rares.

Après de nombreuses vicissitudes, dont une interdiction royale à partir du tome 2, obligeant l'œuvre à s'élaborer dans l'ombre, l'abandon de d'Alembert, mais aussi les coupes de texte effectuées par Le Breton à partir du 8e volume par crainte de la censure, la première édition, achevée, comprend 17 volumes de texte, 11 volumes de planches, puis 6 tomes de suppléments et tables pour un total de près de 72 000 articles.

Recueil de savoirs qui devraient instruire l'honnête homme et tout professionnel du XVIIIe siècle, l'*Encyclopédie*, bien que livrée au hasard alphabétique, est un dictionnaire raisonné, parce qu'il opère une sélection d'articles, mais surtout, parce qu'il s'efforce, par un système de renvois, de renouer la chaîne de la raison.

Ce système des renvois, très développé, fait également de l'*Encyclopédie* une arme politique. En effet, la critique de la religion ou du pouvoir se cache derrière les mots les plus imprévus et se dérobe ainsi à la censure. Par exemple, de «Cordeliers » à « Capuchons », on passe de l'éloge à la critique.

Cette intention de rassembler les connaissances de manière organisée est annoncée dès la citation d'Horace tirée de l'*Art poétique* :

Tantum series juncturaque pollet, Tant ont de force l'ordre et l'arrangement des termes,
Tantum de medio sumptis accedis honoris ! Tant d'éclat en est donné aux mots de tous les jours !

Autrement dit, à la lecture errante du dictionnaire doit se substituer une lecture restructurante.

.../...

Enfin, les planches illustrées, nombreuses, jouent un rôle primordial dans la diffusion des sciences et techniques et de leur terminologie, préfigurant les dictionnaires illustrés du XIXe siècle.
Première encyclopédie française, symbole de l'œuvre des Lumières, au-delà des savoirs qu'elle compile, elle est aussi une œuvre novatrice ainsi qu'une œuvre de propagande et de combat.

La médiathèque conserve les volumes de texte de la 1re édition, ainsi qu'une partie de l'édition de Genève éditée de 1777 à 1779, dont 3 des volumes de planches.

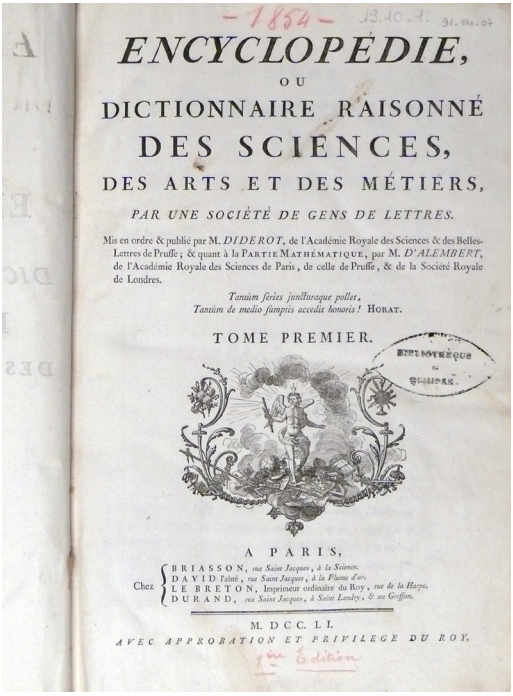

Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une société de gens de lettres, mis en ordre & publié par M. Diderot & quant à la partie Mathématique, par M. d'Alembert.
À Paris, chez Briasson, David, Le Breton Durand, 1751-178

Loin de considérer l'Encyclopédie *comme une compilation figée des savoirs, Diderot considère qu'elle devrait être en perpétuelle évolution, sans cesse à revoir, préfigurant là la démarche de Pierre Larousse et de ses éditions annuelles.*

Voltaire

Dictionnaire philosophique

Le dictionnaire portatif, un format adapté à la diffusion des idées.

Dès les années 1750 Voltaire a le projet d'un dictionnaire qui rassemblerait les principales idées philosophiques, rédigées dans un style débarrassé de la prudence dont doivent faire preuve les encyclopédistes français. Il va pourtant d'abord participer quelques années à l'aventure de l'*Encyclopédie*, à laquelle il donne 45 articles avant de s'exiler et de cesser toute collaboration.
C'est en 1763, alors qu'il est au sommet de sa gloire, qu'il publie sans nom d'auteur son *Dictionnaire philosophique portatif*, non pas à Londres comme indiqué sur l'ouvrage, mais à Genève. Il s'agit d'un in-octavo de 352 pages contenant 73 articles, qui vont de « Abraham » à « Vertu ». Dès sa parution, l'ouvrage fait scandale et est condamné à travers l'Europe à être brûlé ou mis à l'index. Du fait de son succès, le Dictionnaire philosophique connait plusieurs rééditions. À l'occasion de chacune d'elles, Voltaire ajoute de nouveaux articles et amplifie ceux existants, allant jusqu'à cumuler 119 articles dans l'édition définitive de 1769, rebaptisée par Voltaire *La raison par l'alphabet*. Le ton des articles évolue également ; l'ironie plaisante, voire badine, tend à laisser la place au sarcasme.
La médiathèque conserve l'édition augmentée de 1789.

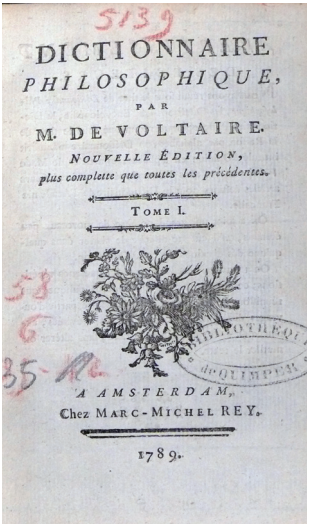

Dictionnaire philosophique, par M. de Voltaire
Nouvelle édition, plus complette que toutes les précédentes
À Amsterdam, chez Marc-Michel Rey, 1789

Voltaire, qui espère la diffusion la plus large possible des idées des philosophes, est séduit par le format des « portatifs » qui sont à la fois maniables et bon marché.

Il s'en explique dans une lettre à d'Alembert datant de 1756 : « Je voudrais bien savoir quel mal peut faire un livre qui coûte cent écus. Jamais vingt volumes in-folio ne feront de révolution ; ce sont les petits livres portatifs à trente sous qui sont à craindre. Si l'Évangile avait coûté douze cent sesterces, jamais la religion chrétienne ne se serait établie ».

Charles-Joseph Panckoucke

L'Encyclopédie méthodique

Une encyclopédie universelle organisée en 27 grandes thématiques.

Éditeur du supplément et de l'index de l'*Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* de Diderot et d'Alembert, Charles-Joseph Panckoucke reçoit en 1780 l'autorisation de publier une nouvelle encyclopédie organisée par sujet plutôt que par ordre alphabétique.

À la différence de *l'Encyclopédie*, les connaissances humaines y sont réparties en 27 disciplines, dont chacune fait l'objet d'un dictionnaire spécialisé. Sur la centaine d'auteurs qui ont participé à sa rédaction, certains étaient juristes, médecins, chirurgiens, chimistes, naturalistes, inspecteurs de manufactures, hauts fonctionnaires royaux, professeurs ou encore ingénieurs, mais rares étaient les philosophes et gens de lettres.

La durée de la parution, qui s'étale sur une cinquantaine d'années, ne facilite pas la constitution de collections complètes, d'autant que la Révolution française est passée par là, faisant disparaître les premiers souscripteurs et confisquant les bibliothèques. La complexité de l'ouvrage engendra des erreurs de tomaison et de reliure. Ainsi, rares sont les bibliothèques à posséder l'édition complète de l'*Encyclopédie méthodique*.

La médiathèque conserve 143 des 210 volumes de l'édition complète.

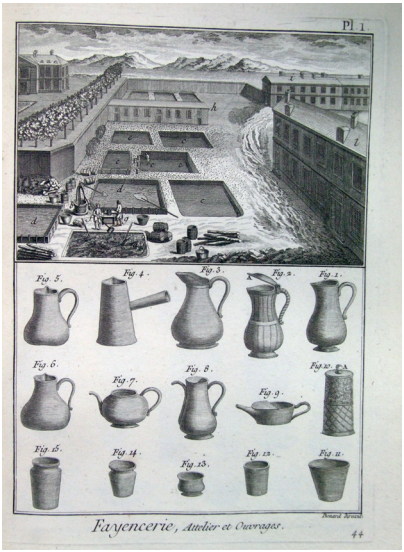

Denis Diderot et Jean Le Rond d'Alembert figurent parmi les contributeurs.

L'Encyclopédie méthodique ou par ordre de matières par une société de gens de lettres, de savants et d'artistes ; précédée d'un Vocabulaire universel, servant de Table pour tout l'Ouvrage, ornée des Portraits de MM. Diderot et d'Alembert, premiers Éditeurs de l'Encyclopédie.
A Paris,chez Panckoucke, 1782-1832

Pierre Larousse

Grand dictionnaire universel

À la fois dictionnaire et encyclopédie, le *Grand Larousse universel* inaugure un nouveau genre, le dictionnaire encyclopédique.

Le Grand dictionnaire universel du XIXe siècle, souvent appelé *Grand Larousse du XIXe siècle*, est un dictionnaire encyclopédique que l'on doit à Pierre Larousse et sa centaine de collaborateurs. Sa publication, d'abord sous forme de fascicules, s'est étalée de 1863 à 1876, pour un total de 15 volumes, bientôt suivis de deux suppléments.

À la différence de son contemporain Émile Littré, Pierre Larousse ne veut pas faire de son ouvrage une description de la belle langue, mais un instrument d'éducation populaire. Le ton en est vivant, et les articles engagés, ce qui lui vaudra d'être mis à l'index pour ses positions anticléricales.

D'autre part, afin de « *reproduire la physionomie de la langue au moment actuel* », il fait l'économie des formes et usages anciens, préfigurant le Petit Larousse et son lexique actualisé chaque année, et illustre chaque articles de nombreux exemples tirés d'auteurs de toutes époques, y compris les contemporains, contrairement à Littré qui considère que la langue française a atteint son apogée au XVIIe siècle.

Par son aspect encyclopédique, le *Grand dictionnaire universel* de Pierre Larousse joue au XIXe un rôle analogue à celui de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert au siècle précédent. Encore aujourd'hui, il demeure le plus vaste répertoire biographique, historique et littéraire pour l'étude du XIXe siècle.

La médiathèque conserve deux exemplaires du *Grand Larousse du XIXe siècle*, fragilisés tant par la mauvaise qualité du papier ayant servi à l'impression que par les nombreuses consultations dont ils ont fait l'objet.

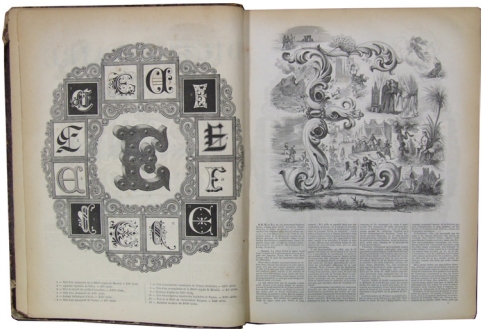

La dent-de-lion, aussi appelé pissenlit, emblème de la maison Larousse depuis 1876, est la représentation allégorique de la connaissance universelle offerte à tous.

Grand dictionnaire universel du XIXe siècle français, historique, géographique, mythologique, bibliographique, littéraire, artistique, scientifique, etc.
Pierre Larousse, à Paris, chez Pierre Larousse, 1865-1886.

Conclusion

L'exposition aurait bien sûr pu continuer par la présentation des dictionnaires et encyclopédies des XXe et XXIe siècles, mais nous avons préféré les laisser de côté. Les bibliothécaires des siècles à venir auront le recul nécessaire pour en faire le tri. En effet, comment exposer des dictionnaires qui, pour beaucoup, sont encore aujourd'hui d'un usage courant, comme c'est le cas pour les descendants du *Grand Larousse*, mais aussi le Littré son concurrent, puis le Robert, sans oublier François Vallée, Roparz Hemon ou Francis Favereau pour les dictionnaires bretons, jusqu'au monumental *Dictionnaire français-breton* de Martial Ménard paru l'an dernier.

Quant aux encyclopédies, outre les expérimentations telles que l'*Encyclopédie autodidactique* Quillet ou l'*Encyclopédie moderne* de Courtin qui suit un classement méthodique, le XXe siècle a été celui d'une nouvelle forme éditoriale, la collection encyclopédique, qui perdure encore aujourd'hui sous la forme du « Que sais-je ? ».

Enfin, clin d'œil de bibliothécaire, la notion de classement des idées inhérente aux dictionnaires et encyclopédies n'est pas sans rappeler les préoccupations du métier qui est le nôtre et qu'a contribué à théoriser dès le XIXe siècle Melvil Dewey, père du classement qui porte son nom et que nous appliquons encore aujourd'hui.

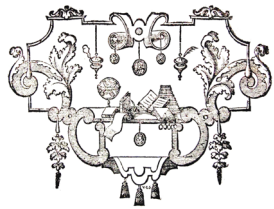

Catalogue établi à l'occasion de l'exposition

« *Penser et classer le monde : cinq siècles de dictionnaires* »

organisée par la médiathèque des Ursulines de Quimper
dans la Galerie Max Jacob du 14 septembre au 27 octobre 2013.

Ce catalogue a été rédigé, dans le cadre des Journées européennes du patrimoine, par Sandrine Koullen pour les dictionnaires français et encyclopédies et Gwenole Fauve pour les dictionnaires bretons. Ils se sont principalement inspirés des grands historiens du dictionnaire que sont Alain Rey, Jean Pruvost et Bernard Quemada, ainsi que de la thèse de Gwennole Le Menn sur les dictionnaires bretons et de *l'Histoire littéraire et culturelle de la Bretagne*, sous la direction de Jean Balcou et Yves Le Gallo.

L'élaboration de cette exposition est le fruit d'un travail d'équipe. Que Laure Welschen, Thierry Marsaudon et Jean-Pierre Jacob en soient remerciés.

Crédit photographique : médiathèque des Ursulines
Conception graphique : imprimerie municipale
Impression : Cloitre
Achevé d'imprimer : septembre 2013
ISBN : 978-2-9537486-9-7

Verba à vetustate repetita, non ſolum magnos aſſertores habent, ſed etiam afferunt orationi majeſtatem aliquam, non ſine delectatione: nam & auctoritatem antiquitatis habent. Et quia intermiſſa ſunt gratiam nouitati ſimilem parant. Fab. Quintil. inſtit. oratoriar. lib. 1. cap. 6.

TRESOR

QUIMPER COMMUNAUTÉ
MÉDIATHÈQUES DE QUIMPER COMMUNAUTÉ
médiathèque des Ursulines / collections patrimoine
esplanade Julien Gracq / 29000 Quimper / 02 98 98 86 60
http://mediatheques.quimper-communaute.fr